

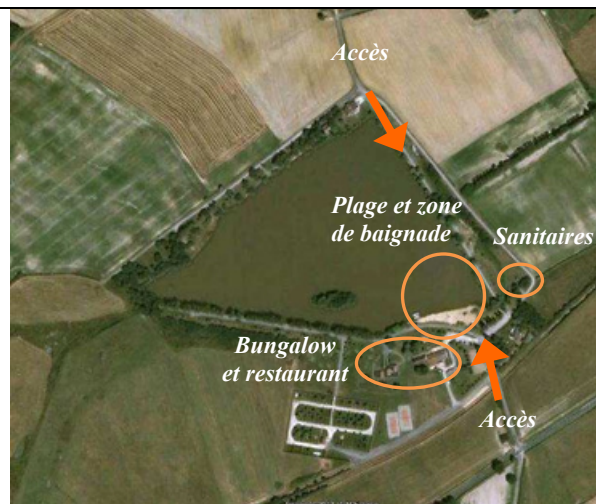
Profil de la baignade de l'étang de la Foulquetière

Date d'élaboration du profil : février 2012

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : étang de la Foulquetière
Commune : Luçay le mâle
Département : Indre (36)
Région : Centre
Personne responsable de l'eau de baignade : mairie de Luçay le mâle
Période d'ouverture : juillet-août
Heures de surveillance : baignade non surveillée
Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : maximum 20 personnes par jour

Schéma de la zone baignade



Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des 4 dernières années :

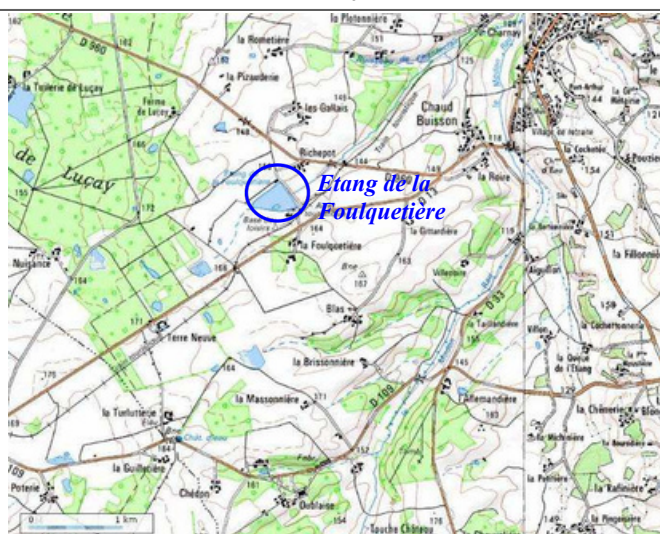


Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années présentée par ordre chronologique décroissant

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
Aucune	-	-	-

Pas d'épisodes de pollution connus (teneur en cyanobactéries inférieure à 20000 unités/ml)

Carte de la zone d'étude



Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic		Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions	
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Etang en amont	Faible	Environ 1 000 m	Qualité des eaux		Surveiller la qualité des eaux de l'étang	
Animaux autorisés en laisse	Modéré	A proximité		Interdire l'accès aux animaux sur la plage en période estivale	Interdire l'accès aux animaux sur la plage en période estivale	Interdire l'accès aux animaux sur la plage en période estivale
L'amorçage	Modéré	Au niveau de l'étang	Taux de nutriment	Eviter les enduros en période estivale	Réglementer l'amorçage	Limiter l'amorçage
Eaux de ruissellement de parcelles cultivées	Faible	A proximité	Présence de pesticides et taux de nitrates et phosphates	Les eaux de ruissellement des champs rejetées directement dans l'étang doivent être traitées	Mise en place d'un fossé enherbé et création de bande enherbée de 5m en bordure de champ	Entretien du fossé enherbé et maintien des bandes enherbées
Stockage de fumier	Faible	Environ 300 m	Taux de nitrates et phosphates	Le stockage doit être réalisé sur un revêtement imperméable et clos		
Assainissement non collectif	Modéré	A proximité	Taux de nitrates et phosphates	Les assainissements non collectifs ne doivent pas rejeter d'eaux usées non traitées dans les eaux pluviales	Traitement des eaux usées	
Lisier	Modéré	A proximité	Taux de nitrates et phosphates	Le rejet direct, sans traitement, de lisier dans le réseau d'eau pluviale doit être interdit	Interdiction de rejet dans les fossés d'eau pluviale	